QUANTUM GENOMICS
Société anonyme au capital de 7.670.398,60 euros
Siège social : 33, rue Marbeuf - 75008 Paris
487 996 647 R.C.S. Paris

RESUME DES DELEGATIONS DE COMPETENCES RELATIVES AUX EMISSIONS DE TITRES

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANUELLE ET EXTRAORDINAIRE

DU 25 JUIN 2020

Résolutions	Bénéficiaires de la suppression du droit préférentiel de souscription	Durée	Plafonds	Caractéristiques particulières
7ème *Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour procéder à l'augmentation du capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription et offre au public de titres financiers*	Public	26 mois	• 9.000.000 € pour les actions et valeurs mobilières donnant droit à des actions • 50.000.000 € pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créance (obligations simples) • 100.000.000 € pour l'ensemble des délégations	N/A
8ème *Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social, par émission - avec maintien du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance*	N/A (maintien du DPS)	26 mois	Idem 7ème résolution ci-dessus	N/A
9ème *Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission - avec suppression du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par une offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier auprès notamment d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs*	Investisseurs qualifiés ou cercle restreint d'investisseurs	18 mois	Idem 7ème résolution ci-dessus	Limitée à 20% du capital par an
10ème *Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (opération stratégique)*	Toute personne physique ou morale intervenant dans les domaines ou secteurs d'activités où la Société intervient, et souhaitant conclure avec la Société un accord visant à un partenariat stratégique, un rapprochement capitalistique ou une mise en commun de moyens	18 mois	Idem 7ème résolution ci-dessus	N/A

Résolutions	Bénéficiaires de la suppression du droit préférentiel de souscription	Durée	Plafonds	Caractéristiques particulières
11ème *Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (opération d'investissement)*	(i) Toute personne physique ou morale et tout fonds d'investissement de droit français ou étranger investissant dans le secteur pharmaceutique ou biotechnologique ou exerçant une part significative de ses activités dans ce domaine, et/ou (ii) Tout prestataire de service d'investissements français ou étranger, ou tout établissement étranger ayant un statut équivalent, susceptible de garantir la réalisation d'une émission destinée à être placée auprès de personnes visées au (i) ci-dessus et, dans ce cadre, de souscrire aux titres émis	18 mois	Idem 7ème résolution ci-dessus	N/A
12ème *Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres*	N/A	26 mois	• 9.000.000 € pour les actions et valeurs mobilières donnant droit à des actions • 100.000.000 € pour l'ensemble des délégations	N/A
13ème *Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription*	N/A (maintien ou suppression du DPS)	26 mois	• 100.000.000 € pour l'ensemble des délégations	N/A
14ème *Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers*	Adhérents de plans d'épargne	18 mois	Idem 13ème résolution ci-dessus	N/A
15ème *Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions*	Salariés et mandataires sociaux	18 mois	Idem 13ème résolution ci-dessus	Limitée à 10% du capital
16ème *Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du groupe ou de certains d'entre eux*	Salariés et mandataires sociaux	38 mois	Idem 13ème résolution ci-dessus	Limitée à 3% du capital par an (inférieur au plafond légal de 10%)